



ANNONCE DE COURSE * DÉPARTEMENTALE

Moyenne Distance

Samedi 4 mars 2023

Mailly-Champagne (51)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : CD CO 51 (51GE)
Directeur de course : Olivier GUENIN
Délégué-arbitre : Virginie BLUM
Traceur : Simon BLUM. **Contrôleur des circuits :** Olivier GUENIN
GEC : Christophe SCHNEIDER et Nathalie BOUCHÉ

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : Mailly-la-Communale - Format ISOM
Relevés : 2021
Cartographe : CAP Orientation

Échelle : 1/10 000^e et 1/7500 (vert et circuit violet court 35+)
Équidistance : 5 m
Type de terrain : Forêt, flanc avec relief prononcé, un peu de vignes et de village



ACCÈS

Fléchage : non, accueil au gymnase
Distance parking - accueil : (50m à 200m)
Distance accueil-départ : 500m
Distance arrivée-accueil : 500m



HORAIRES

Accueil : à partir de 13 h 45
Départ : 14 h 00 à 14 h 55
Remise des récompenses : non
Fermeture des circuits : 16 h



CIRCUITS

Chronométrés (dist en km effort) : violet long -5km, violet court 3,5km, orange 4km, jaune 3,5km, bleu 3km, vert solo 2,5km, vert accompagné 2,5km
Loisir-santé non chronométrés (dist en km effort) : jaune loisir 3,5km, bleu loisir 3km (idéal avec enfants)



IMPORTANT

Avant la course, pensez à vérifier sur le site asosillery.fr les dernières informations



RÉSULTATS

www.asosillery.fr ou <https://helga-o.com/webres>



TARIFS

Licenciés 2023 (FFCO, FRSO) : 8€ (+18 ans), 6€ (-18 ans). **Non-licenciés :** 10 € (+18 ans), 8 € (-18 ans)
Familles : 15 € tout compris (circuits loisir jaune ou bleu) non chrono ensemble sur le même circuit avec 2 cartes et 1 pointeur
Location de puce et de boussole : gratuit / caution (pièce identité)



INSCRIPTIONS

Avant le 27/2/23 à 23h59 sur [site FFCO](http://site.ffcfo.com) pour les licenciés FFCO. Par mel pour les non licenciés et les familles « loisir-santé ». Ensuite ou sur place dans la limite des cartes imprimées disponibles. Merci d'anticiper votre inscription.
!/ Pour être chronométré il faut être licencié FFCO 2023 ou pour les non-licenciés majeurs, être en possession d'une attestation indiquant avoir pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. **Pour les licenciés mineurs, être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition datant de moins de 6 mois (photocopie acceptée) ou une attestation par les personnes exerçant l'autorité parentale** sur le mineur que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative. Pour les **circuits loisir-santé, pas de document à fournir** (sans classement).



CONTACT

olivier.guenin@wanadoo.fr ou virginie.blum@laposte.net Tel : 06 20 24 56 06 - <http://asosillery.fr>

